

Assemblée Générale Ordinaire Healing Heart Festival

Lundi 28 février 2022 à la salle de la Castafiore, sis au 20 Rue de Montbrillant à Genève.

Présent(e)s : Delphine, Sophie, Jaira, Aïtana, Florence, Cécilia, Sandra, Isabelle, Pierre, Florian, Aude, Feel, Jacky, Joaquim, Nouméa, Queen
Invités : Antoine, Maxime comme observateur/modérateur

Excusé(e)s : Katia, Félix

Début de la séance : 19h00

Les Intentions du HHF :

Se Réunir pour célébrer la Vie,
Proposer un espace sacré où se reConnecter à la Nature
et à sa propre Nature,
Rayonner et faire découvrir une palette d'arts curatifs holistiques,
d'outils spirituels ancestraux et du moment présent,
Offrir des savoirs pour vivre sa santé de manière optimale
et exprimer son plein potentiel,
Encourager ainsi la guérison individuelle et universelle
dans la Paix, la Joie et l'Amour.

Ordre du jour

Première partie

Point 1 : Mot d'introduction de Florence

Point 2 : Mot de bienvenue de Delphine

Point 3 : Présentation et clôture des comptes par Sophie.

- Décharger la comptable et vérificateur des comptes, à savoir, Aïtana et Pierre

Point 4 : Retour du RdV du 22-2-22 avec une spécialiste des associations par Delphine et Sophie

- Mauvaise compréhension de ce qu'est un comité. Explication et remise en place de la structure

- Place à toutes les questions en lien avec les décisions du comité pour l'édition 2021

Point 5 : Décharge et élection du comité

Deuxième partie

Invité(e)s: Antoine, Maxime, Socorro, Mauricio, Catherine, Fabrice, Céline, Scott, Cynthia, Orchydia, David, Simona

Point 1 : Perspective 2022 et proposition de participation à l'association.

Point 2 : Membre du comité

Pétales leader

Ressources et proposition

Petit mot du rédacteur :

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous avez pu le constater, il y avait beaucoup de monde à cette réunion. Beaucoup d'informations ont été échangées et il a été très difficile de rester dans le sujet durant cette assemblée générale.

Dès lors, si vous notez des manques ou des mauvaises transcriptions des sujets qui ont été dits lors de cette soirée, veuillez m'en excuser d'avance. Ce travail est long et ma mémoire est ce qu'elle est.

Vous avez la possibilité, sur demande, d'avoir l'enregistrement de cette réunion. Merci de nous communiquer vos contacts, afin que nous puissions vous envoyer ces documents.

Point 1

Les personnes présentes remercient chaleureusement Florence pour l'organisation de cette Assemblée générale. Afin de respecter les lieux et le voisinage, Florence nous recommande de ne pas faire trop de bruit lors des pauses cigarette et autres prises d'air extérieures. Elle nous communique qu'un don de 2.- chF par personne présente suffira amplement à couvrir les frais de location de la salle.

Un GRAND merci à Florence.

Point 2

Delphine remercie toutes les personnes qui ont fait le déplacement et se réjouit de l'engouement que suscite le HHF pour toutes et tous.

Éloge de la vie avec les éléments comme l'eau qui est et reste en mouvement constant. L'espace du consentement de chacun pour l'énergie que l'on émet au sein du festival.

Point 3

Comptabilité : voir document attaché.

Point 4

Suite à un entretien avec Laurie (aide aux associations), retour sur l'organisation de l'association selon la loi.

Le comité est formé d'un minimum de 3 personnes : président(e), trésorier(ère), secrétaire.

L'assemblée générale élit un comité qui a la responsabilité de faire valoir les valeurs de l'association.

Le comité délègue des tâches aux pétales leader qui organisent leur équipes. Chaque pétale leader fait part de leur décision au comité qui les valide ou pas.

Le comité interagit avec les pétales leader qui assurent eux-mêmes leur groupe de travail et son cahier des charges.

Les choix du comité sont décisionnels.

Ouverture des questions et remarques

- Philippe : veut plus de retour et une meilleure approche de l'association pour son organisation et une meilleure transparence de la comptabilité.
- Sophie : les comptes sont accessibles sur Internet.
- Florian : rappelle que, selon les statuts, seuls les membres ont le droit de vote.

Point 5

- Florence : remercie Sophie pour son engagement et propose la décharge de Sophie de son exercice comptable 2021 par l'assemblée, qui est acceptée.

La décharge du comité est demandée et acceptée à l'unanimité, ainsi que les vérificateurs de compte, Aïtana et Pierre

- Jaira : elle nous parle de son expérience dans son rôle de hotline pour le festival et de sa gratitude d'avoir pu assister et être présente durant cette période qui se termine pour elle, afin de pouvoir se concentrer sur son nouveau travail. Elle reste présente par la pensée.

Un grand MERCI à Jaira pour son engagement.

Une ré-élection du comité et des vérificateurs du comptes n'est pas encore annoncée, due au flou concernant les votants et les non-votants.

Intervention d'Antoine et Maxime (observateurs) demandée par Florence.

Antoine se réjouit, comme fondateur du HHF, de l'évolution du festival.

Il se-nous-vous félicite avec belle énergie pour l'édition accomplie en 2021.

Applaudissements de rigueur.

Il pose ces deux questions sur l'avenir :

- Quelle est l'intention du festival ?
- Quelles sont les dispositions que l'on souhaite apporter ?

Tour de table :

- Antoine : fonctionner efficacement dans le partage des infos, le rôle de chaque pétale ('marche à suivre', le lien à garder avec le comité (garant légal). Se responsabiliser.

- Maxime : explique comment fonctionne ''L'arbre qui marche'' (association de +40 membres)

- Définir l'importance du ''cahier des charges'' par postes et faire un bilan post-événement, comité inclus. Cela permet de peser les acquis et les améliorations, de manière personnelle ou « imposée » par les statuts.

- Cotisation et droit de vote : celui ou celle qui cotise, reste à l'AG.

IMPORTANT pour l'esprit décisionnel.

- Nommer un Facilitateur de réunion : Gestion du temps :

Suivi de l'Ordre du Jour

Intervenir en cas d'abus.

- Fonction par poste : suivant le thème, l'info est donnée par son responsable et celle ou celui qui veut participer voit avec le responsable directement.

- Les réunions « officielles » sont avec une majorité du comité.

- ''L'arbre qui marche'' fonctionne avec signe plutôt que des interventions verbales pour :

- Se recentrer quand il y a trop de brouhaha

- Accélérer une élocution trop ''lente''

- Refuser catégoriquement une proposition en désaccord avec les buts de l'association

- Pour le HHF, il serait important de rester dans les intentions du festival (sans alcool et drogue) durant les réunions, lors du festival, montage et démontage inclus.

- Phil : relaie les ''Bravos'' de la commune de Bernex pour la tenue du festival et ses valeurs.

Une grande inconnue est révélée quant aux statuts de l'association. Qui peut faire partie du comité ? Comment le comité et les membres sont-ils élus et par qui ?

A la majorité des membres cotisants, il est accepté que les personnes qui sont présentes dans la salle peuvent faire partie de l'association moyennant un paiement de la cotisation, maintenant ou par promesse, de 22.- au lieu de 44.-

Cette cotisation est une cotisation ''simple'' de membre.

Les membres de l'association votent par 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention et acceptent la possibilité d'élire des nouveaux membres de l'assemblée pour 2022

La cotisation annuelle passe de 44.- va 22.- : 7 oui à l'unanimité.

Une pause s'impose.....

Deuxième partie

Maxime se propose comme facilitateur de réunion :

toute l'assemblée, membres et non-membres est invitée à participer à la réunion, jusqu'à présent spectatrice-eur-s de l'A.G . Merci à iels de leur patience.

Seules les personnes ayant cotisé ont le droit de vote et/ou de se présenter comme "Membre du comité et/ou pétales leader". Attention : ce vote est un vote de sondage.

Membres du comité :

Président-e- :	Delphine 15 voix /	Pierre 5 voix
Vice président-e :	Maxime 13 voix /	Pierre 3 voix
Trésorier-ère :	Sophie 14 voix /	Pierre 2 voix
Secrétaire :	Joaquim 17 voix	
Soutien/coordonateur :	Aïtana 15 voix et	Florence 15 voix
Lieu d'accueil :	Mamajah 11 voix pour,	5 voix contre
Logistique :	Pierre	
Vérificateurs-trices de comptes :	Cynthia et Aude à l'unanimité	

Pétales Leader :

Permaculture et/ou Thérapeutes :	Socorro
Snacks/petite restauration :	Sandra
Décoration (binôme) :	Aude et...
Bar à jus :	Isabelle
Communication photo/vidéo :	Stéphane

Première question : comité à 3-5 ou 7 personnes ?

Les avis divergent et il est décidé par 15 voix à 5 d'un comité de 7 personnes, non nommées.

Vu l'heure tardive, la fatigue de chacun-e et les tonnes d'informations reçues, il est décidé de reprendre rendez-vous le lundi 14 mars à 19h00, pour une Assemblée générale Volume 2.

Au menu : élection et/ou confirmation du comité et représentants des pétales.

Pétales : Cuisine - Autour du déchet - Kids Space - Village des Thérapeutes - Artisans de Lumière - Marketing/Communication - Toilettes - Programmation - Décoration - Sécurité - Montage et Démontage - Bénévoles - Infrastructure/Logistique - Permaculture - Photo/Vidéo - Accueil/Participation consciente....

Lieu : salle de la Castafiore, rue de Montbrilland 20 à Genève

Clôture de l'assemblée générale volume 1 à 23h15

P.S. Les photos des éditions précédentes sont sur le site : krystalriver.photodeck.com
Merci à Stéphane pour les 2500+ photos et vidéos et son partage.

Ordre du jour de L'Assemblée Générale Volume 2

Castafiore, 20 rue de Montbrilland, 1201 Genève

Lundi 14 mars 2022, 19h00. Fin estimée : 21h15

Présences

Membres: Joaquim, Maxime, Sophie, Scott, Charlotte, Aitana, Nicolas, Sabrina, Florence, Aida, Nadia, Lili, Lise, Evelyne, Sandro, David, Philippe, Cinzia, Jacky, Isabelle, Pierre G, Aude, Sandra, Pierre B, Delphine

Paiement de la cotisation de 22.- pour les nouveaux : Aida, Pierre B, Sabrina, Nicolas, Charlotte, Lili, Liano, Evelyne, Sandro, Nadia, Lise, Philippe, Sacha et Elsa

Observateur-rices : Florian-Etienne, Yann, Zeynep, Arman, Queen et Nouméa

Excusé-es : Anne-Catherine, Katia, Jaira, Cécilia

Ordre du jour :

- 1- Mot de Bienvenue de Delphine et lecture des Intentions
- 2- Petit résumé de la Réunion du 9 mars 2022 par Maxime
- 3- Présentation de la structure de l'association par Maxime
- 4- Présentation et élection du Comité
- 5- Modification des statuts de l'association
- 6- Événements 2022

1) Mot de bienvenue de Delphine

Reconnexion à soi et lecture des intentions

L'intention du Healing Heart est de :

Réunir et Célébrer la Vie,

Proposer un Espace Sacré où se ReConnecter

à la Nature et à sa propre Nature

Rayonner et faire Découvrir une Palette d'Arts Curatifs holistiques

et d'Outils Spirituels Ancestraux ou Modernes

Pour Vivre sa Santé Optimale et son Plein Potentiel

Encourager ainsi la Guérison Individuelle et Universelle

Dans la Paix, la Joie et l'Amour

2) Résumé de la réunion du mercredi 9-3-22 (comité sondé) 15mn. Maxime

Présence de Maxime, Delphine, Florence, Aitana, Jacky et Joaquim. Excusée : Sophie.

Consultation sur les statuts, reprise des rôles 2021 Mamajah HHF, reprise du site internet.

Une consultation entre les possibles membres du comité sondé durant la dernière AG du 28 février 2022 a été faite afin de déterminer les besoins de l'association HH et de proposer une modification des statuts plus en adéquation avec la réalité du jour.

Il a été question de réorienter les forces pour l'avenir au niveau des informations découlant de la création des événements et des rôles de chacun-e au sein du comité et de l'association, le dit « cahier des charges » de chacune et de chacun (organisateur-trice, lieu de l'événement, pétales..)

Nous nous sommes aussi rendu compte que certaines informations sur le site internet étaient obsolètes (statuts, entre autres..) et que ces modifications devraient être faites, une fois le nouveau comité élu.

Florian-Etienne se propose de faire certaines modifications sur le site internet. Merci.

3) Structure de l'Association. 15 mn. Maxime

- Le Comité : il gère les affaires courantes de l'Association ;
- Les Pétales leaders : elles gèrent leur pétale suivant leur cahier des charges ;
- Les Membres.

- Le Comité de l'Association délègue à un groupe de coordinateurs l'organisation d'événements et la responsabilité des pétales leader. Le Comité se décharge de l'organisation d'événements, mais donne son aval, en accord avec le cahier des charges et selon les valeurs de l'association.
- Un groupe de coordination se crée pour chaque événement. Seuls les membres de l'association peuvent intégrer une pétale.
- L'association se base sur la responsabilité de chacun-e dans son devoir de pétales leader et du comité.
- Joaquim et Maxime se chargent de créer, d'ici à mi-mai à juin :
 - un Cahier des charges pour chaque rôle avec les pétales leader des éditions précédentes et celles et/ou ceux qui souhaitent en prendre une pour 2022 ;
 - de définir les pouvoirs des membres du Comité ;
 - une méthodologie des Assemblées Générales et des réunions.

- Le comité accueille les Assemblées Générales pour les décisions de haute importance. (ordre du jour)

- Le Comité devient le garde-fou de l'association.

- Evelyne intervient sur le fait que le côté humain de chacun-e et sa force doit être cohérent avec le cahier des charges.
- Delphine rend attentive sur les différentes approches de chacun et chacune.
- Aïda note l'importance de la cohésion de groupe pour la création d'événement.
- Florence : rappelle l'importance du cahier des charges (mode d'emploi), d'un rôle, visible pour tout le monde.

4) Élection du comité 40mn.

Scott émet l'idée que les aspirants se manifestent sans donner leur position au sein du Comité (collégialité).

Prétendant-es :

Joaquim, Maxime, Sophie, Florence, Aïtana, Aïda.

Sophie garde son poste de trésorière.

Maxime : présidence, création de la structure mise en place, etc...

Joaquim : secrétaire. Organisation structurelle de l'organisation et

Aitana : Coordination HH assister, tissage de liens.

Florence : co-coordination en soutien des événements. Chercher le bien-être dans l'union.

Aida : Co-coordination et vibrer dans l'offrande de son temps.

Président-e :	Maxime :	Pour	23	Contre	0	Abstention	2
Secrétaire :	Joaquim	"	26	"	0	"	0
Trésorière :	Sophie	"	22	"	0	"	3
Coordination :	Florence	"	22	"	0	"	3
	Aïtana	"	16	"	0	"	10
	Aïda	"	15	"	0	"	10

Sont élu-e-s comme : Président ; Maxime, Secrétaire ; Joaquim, Trésorière ; Sophie, Coordinatrices ; Florence et Aitana.

Merci à Aida pour son implication et son élan de cœur de faire partie du comité.

Sont élues comme vérificatrices de compte : Cinzia et Aude : à l'unanimité

Applaudissement général

Charlotte part de la réunion et reste disponible pour la déco.

5) Modifications des statuts. 30mn. (voir en attaché)

L'appellation ''Healing Heart Festival'' devient ''Healing Heart'' à l'unanimité.

Pas d'objection à la modification des statuts, sauf pour l'article 5 , 11 et 13 ou il y avait une consultation à faire et à être envoyée avec le présent PV.

6) Événement ou pas en 2022. 10mn.

Florence propose de demander qui, dans l'assemblée, est prêt à s'engager dans l'organisation du festival du Healing Heart.

16 personnes dans l'assemblée sont prêtes à s'investir et à s'engager pour organiser un événement à la fin de l'été 2022.

Organisation / Pétales Leader : Florence, Aida, Nico, Aude, Aïtana, Sandro, Sabrina (mail partagé avec leaders pour cahier des charges)

Votation pour une édition 2022 à Mamajah :

Pour : 18

Contre : 2

Abstention : 4

Maxime : donne son point de vue sur le fait que la structure actuelle n'est pas solide ; il ne faut pas se précipiter sur les seules envies.

Nadia : mettre l'énergie sur de bonnes bases et partager dans la cohésion de participation en tant que bénévoles.

Aida : pense que le festival peut se faire plus petit pour l'attente des festivaliers. Se propose comme soutien administratif.

Aitana : réunir les mêmes activités et être moins en éventail.

Le comité propose une rencontre avec le groupe de coordinateurs 2022.

Il est fort tard et l'écran de l'ordinateur se baisse annonçant du même pas, la fin de l'Assemblée Générale.

Il est 22h07

Merci de m'avoir lu.

Rédacteur: Joaquim Bulacio

Relecture et correction : Melanie Roduit